

PLU de Châteaurenard : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 1er juillet 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 6 juin 2025. Il délimite 93 zones, dont 26 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 1er juillet 2025.

- Le PLU de Châteaurenard s'applique dans sa version du 6 juin 2025 ; nous publions 74 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 93 zones : 26 urbaines (U), 41 à urbaniser (AU), 1 agricoles (A) et 25 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Châteaurenard occupe le rang 28 par le nombre de zones délimitées : 41 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 908 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Châteaurenard depuis 2013, pour 1 592 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	93 zones
Zones urbaines (U)	26 zones
Zones à urbaniser (AU)	41 zones
Zones agricoles (A)	1 zone
Zones naturelles (N)	25 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CHATEAURENARD
Version du	6 juin 2025
Partition GPU	DU_13027
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_13027/2b1aa6713e7bac75cd910b5bc49839e6/13027_reglement_20230301.pdf
Règles extraites	74 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Châteaurenard

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	14 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORF LEX 1090055876314 IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU i-PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/125-bouches-du-rhone/chateaurenard-13027>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Châteaurenard : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPARD extraite le

Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
11 reconnaissances
1er avril 2023

Sécheresse

1 plan

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UAa, UAa1, UAb, UAc, UAd, UAd1, UB, UC1, UC2, UL, UZa, UZaM, UZb, UZe, UZf, UZs, UZt, UZe, 1AU, 1AUB, 1AUc1, 1AUc2, 1AUc3, 1AUc4, 1AUc4a, 1AUcf, 1AUd-C, 1AUd-E, 1AUd-I, 1AUd-P, 1AUz, 1AUza, 1AUzt, 2AUc, 2AUI, 2AUz

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13027

13160

CA Terre de Provence

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

93 zones

93 zones

93 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Rognonas (3,7 km)

Eyragues (4,7 km)

Noves (6,0 km)

Barbentane (7,2 km)

Maillane (7,8 km)

Verquières (8,5 km)

Cabannes (10,3 km)

Saint-Andiol (10,8 km)

Mollégès (12,6 km)

Plan-d'Orgon (15,2 km)

Saint-Rémy-de-Provence (11,3 km)

Mas-Blanc-des-Alpilles (11,9 km)

Saint-Étienne-du-Grès (13,3 km)

Saint-Pierre-de-Mézoargues (14,4 km)

14 zones

30 zones

44 zones

23 zones

15 zones

12 zones

33 zones

18 zones

18 zones

23 zones

93 zones

10 zones

68 zones

9 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/chateaurenard-13027>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Châteaurenard : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Les Baux-de-Provence (15,1 km)	31 zones
Tarascon (15,3 km)	115 zones
Eygalières (16,4 km)	69 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/chateaurenard-13027>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.